

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5100295

N/REF : 10/10/2025 15H46 C:264917 I:36591

V/Email reçu le Vendredi 10/10/2025 à 15H46

SELON DEVIS N° 5100049

IMMEUBLE : av. de belledonne
2 avenue de belledonne
38190 VILLARD BONNOT

MONSIEUR DEMIRIBEL

**15 AVENUE DU PROFESSEUR
CALMETTE
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

Fontaine, le 15 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 BELLEDONNE - LGT DE MME PAHON - TEL*0664336605*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5100049 du 10/10/2025 d un montant de
164,03 TTC

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME PAHON
REFECTION DES JOINTS SANITAIRE DU BAC A DOUCHE ET DE LA PAROI
CONTROLE BON ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 15/10/2025

OBSERVATIONS : TM TT Email envoyé le 10/10/25 à 15H38 Mr H. DEMIRIBEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5100295

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	149,12	149,12
	TOTAL H.T.		149,12
	T.V.A. a 10,00%		14,91
	TOTAL T.T.C.En EURO		164,03

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN